
Ecocert, pionnier de la certification biologique depuis 1991

- Une expertise dans la vérification des Intrants UAB
- Une présence internationale
- Un site de référence : www.intrants.bio



Ecocert Greenlife S.A.S.
Lieu-dit Lamothe Ouest - 32600 L'ISLE-JOURDAIN - France
SIREN 509 534 095 - RCS AUCH FRANCE

Envie de vous engager avec nous ?



Rendez-vous sur ecocert.com ou www.intrants.bio
Par téléphone au +33 (0)5 62 07 50 18
Par mail à l'adresse service.intrants@ecocert.com

Imprimé sur papier recyclé : Imprimerie Nouvelle
- 35bis Rte de Toulouse, 32600 L'Isle-Jourdain,
France. Crédits photos : iStock



Intrants Utilisables en Agriculture Biologique

Acteur de référence de la certification bio en France et à l'international depuis 1991, Ecocert propose deux prestations pour valoriser la conformité de vos intrants Utilisables en Agriculture Biologique.

La vérification de vos produits utilisables en AB

Choisir Ecocert

Facilitez l'évaluation de la conformité de vos intrants selon les réglementations biologiques en vigueur : UE, NOP, JAS ou locales* avec les experts d'Ecocert.

** Si vous êtes intéressés par d'autres réglementations nationales ou locales, n'hésitez pas à nous faire part de votre demande et nous évaluerons la faisabilité de votre demande auprès de nos filiales*



Règlement européen de l'Agriculture Biologique (UE)



National Organic Program (NOP)



Japanese Agricultural Standard (JAS)

2 niveaux de garantie pour vos intrants agricoles

Demandez à vérifier la conformité de vos intrants de manière indépendante et impartiale par Ecocert :

Processus en 6 étapes clés :

Revue Documentaire  Attestation 

	Revue Documentaire	Attestation
1 Engagement	✓	✓
2 Validation documentaire pour vérifier la conformité de vos produits	✓	✓
3 Audit sur site		✓
4 Référencement des produits sur notre site www.intrants.bio	✓	✓
5 Attestation commerciale et utilisation du logo « Contrôlé par Ecocert Intraants » sur vos étiquettes et autres supports commerciaux 		✓
6 Utilisation de la mention « Produit utilisable en Agriculture Biologique en application du règlement UE et/ou NOP et/ou JAS »	✓	✓

Valorisez votre démarche complète avec l'Attestation d'Intrants, apportant des garanties supplémentaires de traçabilité et de qualité mais aussi de visibilité.



Qu'est-ce qu'un intrant ?

L'ensemble des produits qui interviennent dans le processus de fabrication d'un produit certifié en Agriculture Biologique, mais qui ne font pas eux-mêmes l'objet d'une certification.

- Fertilisants
- Produits de protection des cultures
- Produits de nettoyage et désinfection
- Intrants œnologiques
- Additifs et auxiliaires, films de paillages etc.

+ 1 100

clients nous font confiance

130

pays d'intervention

+ 10 000

références commerciales **www.intrants.bio**